



Plainte, diffamation, aide!

Par **henri777**, le **10/07/2011** à **22:44**

Bonjour,

La semaine dernière, je me suis fait tabasser par un groupe de garçons plus âgés que moi. Ils sont connus pour faire la tournée des discothèques, et tabasser les gens pour rigoler. Certains ont déjà du sursis, d'autres ont des procès en attente. J'ai été attaqué sans raison, soit disant parce que j'aurai insulté l'un d'eux. Ils m'ont jeté par terre et roué de coups de pieds et de poings.

Dès le lendemain, après 8 jours d'ITT par mon médecin j'ai porté plainte contre trois d'entre eux.

Quelques jours plus tard je reçois un appel de l'un d'eux, qui me certifie qu'il ne m'a pas frappé, et qu'il va porter plainte contre moi pour diffamation. Ce garçon a du sursis, un procès dans quelques mois. Mais à force de recevoir ses messages me disant qu'il ne m'a pas touché, je commence à douter. Tout s'est passé très vite, et si j'ai la certitude qu'il était là avec ses amis qui m'ont attaqués, je ne sais plus très bien.

Qu'est ce que je risque pour cette plainte pour diffamation? Que devrais-je faire?

Par **mimi493**, le **11/07/2011** à **14:14**

[citation]après 8 jours d'ITT par mon médecin[/citation] non, votre médecin ne peut déterminer un ITT, seulement un arrêt de travail
Que donne votre plainte ?